



Rompre un renouvellement d'engagement militaire

Par **Stomp**, le **15/08/2011** à **01:41**

Bonjour,

En 2009 je me suis engagé pour 3 ans dans l'Armée de l'Air, mon contrat se termine en Février 2012, malheureusement il y a quelques mois je me suis engagé de nouveau pour 3 ans et maintenant je regrette d'avoir fait ce choix.

Puis je rompre ce renouvellement sachant qu'il n'a pas encore commencé?

Merci d'avance pour vos réponses.